

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE STAV 2021

LE PILOTAGE

Ce document a été élaboré suite aux quatre sessions institutionnelles de lancement de la réforme du baccalauréat STAV, en avril et mai 2019. Il s'appuie sur le travail d'enseignants, de directeurs et de proviseurs adjoints au cours des travaux en ateliers afin de lister quelques repères utiles aux « pilotes ».

Ressource à destination des équipes pédagogiques

STAV juin 2019



LE PILOTAGE

Enjeux du pilotage

Les espaces d'autonomie du diplôme (pluridisciplinarité, thématique 8, heures d'Accompagnement Personnalisé (AP), positionnement des stages, ...) et de son pilotage (organisation du temps, répartition des responsabilités, plan local de formation, lien avec les autres formations de l'EPL, liens avec le territoire...) servent potentiellement des enjeux pédagogiques : dans l'idéal ils participent à renforcer la cohérence du projet d'établissement. Une telle autonomie de pilo-

tage est une opportunité pour servir des enjeux éducatifs, fédérer des projets dont les finalités pouvaient paraître disparates, faire converger des énergies et articuler un dispositif de formation des personnels avec le projet d'établissement, au bénéfice des élèves et de leur futur. Le pilotage pédagogique est par conséquent déterminant : il nécessite une attention et une planification précise.

Organiser le temps

Il est important d'organiser le temps pour ne pas se laisser prendre au dépourvu sur les échéances majeures à respecter (dates des épreuves, stages, conseils, Parcoursup...), et pour acter des décisions (il faut évidemment éviter de modifier des décisions déjà actées pour des raisons liées à l'impréparation). Afin de planifier une organisation pédagogique (notamment répartition des heures pour chaque discipline) pour les classes de première (année N) et de terminale STAV (année N+1), plusieurs points de vigilance apparaissent.

- Organiser le temps du changement : planifier au maximum les étapes du pilotage pédagogique (ex : planifier de faire un point par domaine technologique par trimestre, annoncer les dates de réunion de travail au plus tôt en s'assurant préalablement de la disponibilité des personnes concernées).

- Optimiser le temps de travail des enseignants : répartir la charge de travail, tout en évitant les surcharges liées à la coordination ; fixer la répartition des heures des enseignants (commencer par fixer les heures de pluridisciplinarité réparties sur les 2 années, l'AP, les stages collectifs, les stages individuels ...) ; s'appuyer sur les « enseignants pilotes » pour finaliser l'AP et la pluridisciplinarité..

- Organiser le temps de travail des élèves : décider des dates de stage avec les coordonnateurs de filière et l'équipe de direction, l'équipe éducative, anticiper les évaluations (bac blanc, période de conseil de classe, etc.) sur les deux années de formation afin d'éviter des surcharges (un des enjeux de la rénovation étant de diminuer le « bachotage »).

Répartir les responsabilités, attribuer les tâches

- Réunir les enseignants sur la base d'une proposition (ne pas compter sur la réunion pour concevoir à partir de rien : apporter au moins une proposition relativement précise comportant une anticipation des détails organisationnels et la soumettre à des modifications, éventuellement majeures) Recenser l'ensemble des projets pédagogiques actuels, en tirer un bilan pour éclairer les décisions à prendre.

- Formaliser la démarche d'accompagnement du changement (rétro-planning, processus de prise de décisions, répartition des responsabilités, latitude dans les ajustements...), la communiquer.

- Etablir un plan de formation au niveau de l'équipe (qui va se former à quoi ?) concernant le STAV (jury, pluridisciplinarité, aide à l'orientation, jury de l'épreuve orale terminale, ...)

- Prévoir une valorisation de la formation des personnels formés au niveau de l'établissement (ex : les personnes formées à l'évaluation de l'épreuve orale terminale exposeront à l'équipe éducative élargie et aux enseignants de tous les modules les éléments utiles à la préparation des élèves ; les personnes formées à l'accompagnement à l'orientation pourront mettre en place de nouveaux dispositifs).

Accompagner l'équipe dans l'appropriation des changements

- Dédramatiser tout en prévenant des difficultés à venir ; anticiper les phases de découragement possibles.
- Ne pas trop compter sur le travail à distance asynchrone (ex : document soumis en ligne dont on attend des contre-propositions) mais privilégier des temps de travail en commun (éventuellement à distance, mais avec une participation « synchrone » sur un temps unique) parce qu'il est difficile de compter sur la mobilisation individuelle lors d'un changement à placer au niveau du collectif.
- Laisser les professeurs exprimer, présenter leurs propositions mais aussi leurs craintes : laisser la « mise en récit » se faire (accepter d'accorder du temps à l'expression de ce qui « ne pourra plus être comme avant et qui pourtant avait des avantages » et laisser à chacun l'opportunité de prendre conscience des avantages et enjeux pédagogiques du nouveau STAV (qu'ils soient nationaux, à l'échelle d'une région, de l'établissement, d'une classe, d'un élève, d'un enseignant, etc) dans un contexte nouveau (nouvelle offre de formation de l'Education Nationale avec la fin des séries du baccalauréat général, actualité de la politique d'offre de formation de la région, de l'établissement, etc.).
- Aménager la possibilité pour tous (enseignants, CPE, élèves, parents d'élèves ...) de poser des questions (ex : une foire aux questions sur un document partagé en ligne avec des réponses aux dates annoncées au préalable, une grande réunion questions/réponses, ...).

Programmer la communication pour favoriser

le «bien travailler ensemble»

- Communiquer y compris auprès des personnels non directement impliqués (notamment afin de situer le STAV dans le projet d'établissement).
- Communiquer auprès des élèves de seconde, des parents et des délégués des parents d'élèves ; faire du lien avec les psyEN, les chefs d'établissement lors de réunion de bassin, etc.
- Mettre les informations à disposition de tous (classer papier dans la salle des profs avec le référentiel, dossier partagé sur l'ENT avec les documents produits par l'établissement, outils de partage en ligne de données...).
- Lors de réunions, s'assurer de l'élaboration de courts compte-rendus (relevés de décision) : confier la rédaction à des personnes qui pourront ainsi davantage s'approprier les subtilités des changements du bac STAV, faire du lien au niveau de l'établissement avec d'autres projets structurants de l'établissement (par exemple le Projet de Vie Scolaire, Projet d'Animation et de Développement Culturel, Projet CDI, etc).
- S'assurer de la prise en compte des informations communiquées (demander aux destinataires une confirmation de prise en compte du contenu de tel document, demander des validations de phases intermédiaires des décisions, ...).
- Organiser une veille sur les informations nouvelles concernant le STAV (plutôt que de laisser chacun le faire individuellement). Exemple de points de veille : sujets zéro des épreuves ponctuelles terminales, formation des PAJ (prévus dès octobre 2019), informations sur l'épreuve orale terminale, documents d'accompagnement, livret scolaire lycéen (LSL), échéances Parcoursup, indications sur le rapprochement grille horaire / Sible, etc.
- Communiquer sur le sens des décisions, notamment au regard des objectifs éducatifs.

▫ Construire des outils de communication en se basant sur des documents disponibles afin d'être plus efficient (diaporama de la DGER, fiche synoptique de

couleur « Organisation des enseignants et des évaluations » fournie aux SIL, etc.).



ENSFEA
Bac STAV : organisation des enseignements et des évaluations

Modules	Disciplines	Année 1	Année 2
1. Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	SVT	SVT	SVT
2. Sciences de la Terre et de l'Environnement (STET)	STET	STET	STET
3. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
4. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
5. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
6. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
7. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
8. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
9. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
10. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
11. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
12. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
13. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
14. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
15. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
16. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
17. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
18. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
19. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
20. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
21. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
22. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
23. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
24. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
25. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
26. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
27. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
28. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
29. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
30. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
31. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
32. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
33. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
34. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
35. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
36. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
37. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
38. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
39. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
40. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
41. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
42. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
43. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
44. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
45. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
46. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
47. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
48. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
49. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
50. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
51. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
52. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
53. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
54. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
55. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
56. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
57. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
58. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
59. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
60. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
61. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
62. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
63. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
64. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
65. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
66. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
67. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
68. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
69. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
70. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
71. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
72. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
73. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
74. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
75. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
76. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
77. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
78. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
79. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
80. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
81. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
82. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
83. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
84. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
85. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
86. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
87. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
88. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
89. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
90. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
91. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
92. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
93. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
94. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
95. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
96. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
97. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
98. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
99. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA
100. Sciences de l'Agroalimentaire (SA)	SA	SA	SA

Baccalauréat : 60% épreuves ponctuelles terminales + 20% contrôle en cours de formation + 20% contrôle continu bimestriel

Épreuves :
- en sciences, les épreuves de formation ;
- en général, l'épreuve de sciences terminales ;
- épreuves de sciences de l'agronomie et de sciences de l'environnement (SA) et de sciences de l'agroalimentaire (SA).

Conserver une mémoire, anticiper les ajustements

Conserver une mémoire des décisions prises permet de s'assurer d'une meilleure efficacité dans les prises de décisions futures, les ajustements, etc : il est par conséquent important de conserver une mémoire des choix principaux (relever ce qui préside aux décisions) pour pouvoir les faire évoluer en connaissance de cause, si besoin, les années suivantes.

Des indicateurs spécifiques au STAV peuvent être mis en place, au niveau de chaque établissement, à des

fins de pilotage local. Par exemple, prélever des informations au cours de la première année sur (1) les facilités/difficultés à trouver des lieux de stages tant individuels que collectifs, (2) la satisfaction pour les élèves à faire du lien entre la pluridisciplinarité et les modules d'enseignement commun et de spécialité, (3) l'efficacité des choix relatifs aux heures d'Accompagnement Personnalisé Orientation en lien avec Parcoursup pourra contribuer à parfaire le pilotage pédagogique pour les années N+1, N+2 de la réforme du STAV.